



DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit	Porphyre Vert Mai 2022
Identifiant	ISIN Code : FR9348FS5335
L'Initiateur	Credit Agricole CIB Financial Solutions garanti par Credit Agricole CIB
Contacteur l'Initiateur du PRIIP	priipsenquiries@ca-cib.com Pour de plus amples informations, appelez-le : +44 207 214 7485
Autorité compétente de l'Initiateur du PRIIP	Autorité des Marchés Financiers (AMF)
Date de production du document d'informations clés	25 octobre 2021, 15:34 UTC

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT?

Type	Le produit se présente sous la forme d'un instrument de dette, régi par le droit français.
Objectifs	-Fournir des paiements d'intérêt conditionnels, en échange du risque de perte en capital. Les montants indiqués ci-dessous se rapportent à chaque Montant Nominal investi. -Soutenir des entreprises et projets possédant de hautes performances environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG ») et qui jouent un rôle important dans la transition énergétique grâce à un investissement indirect fléché vers le portefeuille de prêts verts de CACIB. Le remboursement du montant nominal investi et le paiement des gains ne sont pas directement liés à la performance du portefeuille de prêts verts de CACIB. -En investissant dans ce produit financier structuré, un don de 0,20% du montant nominal est fait à l'association Cœur de Forêt, via un versement d'un montant de 0,10% du total des titres de créance effectivement placé par Groupama Gan Vie et par Crédit Agricole CIB. Ce don n'ouvre pas le droit à une déduction fiscale. • Evènement d'échéance anticipée : Si l'indice est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial à toute date d'observation annuelle, le produit sera remboursé par anticipation et vous recevrez à la prochaine date d'échéance anticipée, en plus du montant nominal, le gain correspondant à cette date d'observation annuelle. Aucun paiement supplémentaire de principal ou d'intérêts ne sera effectué après ce paiement et ce remboursement anticipé. • Remboursement à la date d'échéance finale : ◦ Montant de Remboursement : Si le produit n'est pas remboursé par anticipation, alors : ▪ Si à la date d'observation finale l'indice n'a pas baissé⁽¹⁾ de plus de 20% par rapport à son niveau initial : vous recevrez, en plus du montant nominal, un gain égal à 48,00% du montant nominal. ▪ Si à la date d'observation finale l'indice a baissé⁽¹⁾ de plus de 20% mais n'a pas baissé⁽¹⁾ de plus de 40% par rapport à son niveau initial : vous recevrez le montant nominal. ▪ Sinon, si à la date d'observation finale l'indice a baissé⁽¹⁾ de plus de 40% par rapport à son niveau initial : vous recevrez un montant égal au montant nominal diminué par la baisse finale de l'indice⁽¹⁾. Le montant payé dans un tel cas sera inférieur au montant nominal et vous pourriez perdre tout ou partie de votre capital.

Dates, Valeurs et Définitions Clés (*)

Toutes les constatations et observations sont faites par l'Agent de Calcul. Toutes les dates peuvent faire l'objet d'ajustements en cas de jours non ouvrés et, le cas échéant, en cas d'événements perturbateurs du marché.

- **Indice** : MSCI France Select ESG 30 5% Decrement (ISIN : GB00BMFH7421)
- **Montant nominal** : 1 000 EUR
- **Prix de vente** : 100%
- **Dates** :
 - **Date d'émission** : 7 janvier 2022
 - **Date d'échéance finale** : 18 juin 2030
 - **Dates d'échéance anticipée** : 19 juin 2023 ; 18 juin 2024 ; 18 juin 2025 ; 18 juin 2026 ; 18 juin 2027 ; 19 juin 2028 et 18 juin 2029
 - **Date d'observation initiale** : 25 mai 2022
 - **Dates d'observation annuelle** : 18 mai 2023 ; 17 mai 2024 ; 19 mai 2025 ; 18 mai 2026 ; 18 mai 2027 ; 18 mai 2028 et 18 mai 2029
 - **Date d'observation finale** : 17 mai 2030
- **⁽¹⁾ Baisse finale de l'indice** : L'écart entre (a) le niveau initial et (b) le niveau de clôture de l'indice à date d'observation finale, exprimé en pourcentage du niveau initial.
- **Niveau initial** : Le niveau de clôture de l'indice à la date d'observation initiale
- **Gain** : Pour chaque date d'observation annuelle en ordre chronologique : 6,00%, 12,00%, 18,00%, 24,00%, 30,00%, 36,00% et 42,00%. Chaque gain est multiplié par le montant nominal.
- **Agent de calcul** : Crédit Agricole CIB

* Ces éléments ne sont que des termes indicatifs et peuvent être amenés à changer. Il vous appartient de vous assurer d'avoir les éléments les plus à jour avant d'investir.

Remboursements anticipés et ajustements

Les termes du produit prévoient que si certains événements définis, en plus de ceux décrits ci-dessus, se produisent (principalement mais pas exclusivement en relation avec le Sous-jacent, ou l'Initiateur du produit qui peuvent inclure l'interruption de la capacité de l'Initiateur à mener les transactions de couvertures nécessaires), des ajustements peuvent être faits aux termes du produit pour prendre en compte l'événement concerné ou le produit pourra être remboursé par anticipation. Le montant payé lors de tout remboursement par anticipation peut être inférieur au montant investi initialement.

Investisseurs de détail visés

Ce produit est prévu pour les clients qui :

- possèdent des connaissances et une expérience significatives en matière de produits tels que celui décrit dans ce document
- sont informés de la possibilité d'une perte potentiellement totale et sont capables d'y faire face
- ont une tolérance au risque conforme à l'indicateur synthétique de risque dans ce document
- ont une anticipation d'évolution du sous-jacent compatible avec ce produit
- ont un horizon d'investissement conforme avec la date de maturité de ce produit
- souhaitent être associés au portefeuille de prêts verts de CACIB visant à soutenir les entreprises et projets contribuant à la réduction des effets du changement climatique

tel que déterminé indépendamment ou sur la base d'un conseil professionnel.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER?

Indicateur Synthétique de Risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'à la date du 18 juin 2030. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de ne pas pouvoir vendre facilement votre produit, ou de devoir le vendre à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de Credit Agricole CIB Financial Solutions de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Ceci prend en compte deux éléments : 1) le risque de marché - le fait que les pertes potentielles liées à la performance future sont évaluées à un niveau entre moyen et élevé ; et 2) le risque de crédit : le fait que des mauvaises conditions de marché soient très peu probables d'impacter la capacité de Credit Agricole CIB Financial Solutions et du garant à vous payer. **Si un produit d'investissement packagé de détail et fondé sur l'assurance est libellé dans une monnaie autre que la monnaie officielle de l'État membre dans lequel ce produit est commercialisé, le rendement, lorsqu'il est exprimé dans la monnaie officielle de l'État membre où est commercialisé ce produit, peut varier selon les fluctuations monétaires.** Un risque lié au produit mais qui n'est pas inclus dans l'indicateur synthétique de risque concerne le cas où le produit d'investissement arrive à échéance avant l'échéance spécifiée suite à un rappel automatique. Dans ce cas, il est possible que vous ne puissiez pas réinvestir votre argent à un taux attractif. L'indicateur synthétique de risque, déterminé conformément au Règlement (UE) n° 1286/2014, est issu de la performance historique du (ou des) sous-jacent(s) et peut par conséquent sous-estimer le risque de perte éventuel que vous pourriez subir en rapport avec ce produit. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Si Credit Agricole CIB Financial Solutions et le Garant sont pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

Scénarios de performance

L'évolution future des marchés ne peut pas être prédite avec exactitude. Les scénarios présentés ne sont qu'une indication de certains des résultats possibles basés sur les rendements récents. Les rendements réels pourraient être inférieurs.

INVESTISSEMENT DE 10 000 EUR				
Scénarios		1 an	5 ans	8,1 ans (période de détention recommandée)
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	2 200 EUR	4 655 EUR	3 373 EUR
	Rendement moyen chaque année	-78,00%	-14,18%	-12,61%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 288 EUR	9 314 EUR	10 600 (Ω) EUR
	Rendement moyen chaque année	-27,12%	-1,41%	0,73% (Ω)
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 952 EUR	10 600 (Ω) EUR	10 600 (Ω) EUR
	Rendement moyen chaque année	-10,48%	1,17% (Ω)	0,73% (Ω)
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 694 EUR	11 800 (Ω) EUR	12 400 (Ω) EUR
	Rendement moyen chaque année	-3,06%	3,37% (Ω)	2,70% (Ω)

(Ω) Le produit est remboursé par anticipation avant la Date de Maturité.

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur les 8,1 prochaine(s) année(s), en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 EUR. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer. Il n'est pas facile de sortir de ce produit. Par conséquent, il est difficile d'estimer combien vous obtiendrez si vous en sortez avant échéance. Il est possible que vous ne puissiez pas sortir du produit avant échéance, ou que vous subissiez des pertes ou des frais importants dans un tel cas.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

QUE SE PASSE-T-IL SI CREDIT AGRICOLE CIB FINANCIAL SOLUTIONS ET LE GARANT NE SONT PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Ce produit ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché ni un système de garantie ou système d'indemnisation des investisseurs. Si Credit Agricole CIB Financial Solutions et le Garant sont incapables de payer et/ou sont en situation de défaut, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement et tout paiement pourrait être retardé.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

La Réduction du Rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels et récurrents.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Coûts au fil du temps

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

INVESTISSEMENT DE 10 000 EUR			
SCENARIOS	SI VOUS SORTEZ APRES 1 AN	SI VOUS SORTEZ APRES 5 ANS	SI VOUS SORTEZ A LA FIN DE LA PERIODE DE DETENTION RECOMMANDEE
coûts totaux	670,00 EUR	620,00 EUR	620,00 EUR
Incidence sur le rendement (RIY) par an	6,45%	1,30%	0,80%

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique :

- L'incidence chaque année des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période de détention recommandée;
- la signification des différentes catégories de coûts.

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an			
COÛTS PONCTUELS	Coûts d'entrée	0,80%	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. L'incidence des coûts déjà inclus dans le prix.
	Coûts de sortie	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
COÛTS RÉCURRENTS	Coûts de transactions de portefeuille	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	0,00%	L'incidence sur les coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER MON ARGENT DE FAÇON ANTICIPEE ?

Période de détention recommandée : 8,1 ans, ou jusqu'à ce qu'un événement d'autocall se produise.

Le produit est conçu pour être détenu jusqu'à la fin de la période de détention recommandée.

La période de détention recommandée est choisie en fonction de la date de maturité du produit. Veuillez noter qu'il peut être difficile de vendre le produit avant la date de maturité. Si vous êtes capable de vendre le produit à une date antérieure, vous pouvez encourir des coûts et vous pouvez perdre tout ou partie de votre investissement.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Au cas où vous souhaiteriez effectuer une réclamation à tout moment à propos de ce produit, ou du service que vous avez reçu, vous pouvez le faire en nous contactant, à : Crédit Agricole CIB, Broadwalk House, 5 Appold Street, London, EC2A 2DA, ou pripsenquiries@ca-cib.com.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

L'information contenue dans ce document d'informations clés ne constitue pas une recommandation de s'engager dans ce produit et ne remplace pas la consultation individuelle avec un conseiller.

Vous pouvez obtenir plus d'informations sur ce produit auprès de votre conseiller financier.

Les documents suivants sont disponibles sur demande :

- Les conditions définitives du produit (tels que publiées sur la base d'une exigence légale), qui sont disponibles sur : www.documentation-ca-cib.com
- Le prospectus de base, éventuellement complété par des suppléments, relatif au programme de produits structurés et sous lequel le produit est émis (tel que publié sur la base d'une exigence légale), qui est disponible sur : www.documentation-ca-cib.com
- Le cadre du programme d'émission de titres de créance verts de CACIB est disponible sur : www.credit-agricole.com/finance/finance/dette.
- Les informations sur l'émission de titres et d'obligations par CACIB ainsi que sur la méthodologie appliquée pour la sélection des entreprises et projets dans le portefeuille de prêts verts sont disponibles sur : www.ca-cib.fr/nos-expertises/sustainable-banking.